



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thomson

Question au Gouvernement n° 1884

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jacques Brunhes.

M. Jacques Brunhes. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, vous avez été interrogé plusieurs fois lors des questions d'actualité sur la privatisation du groupe Thomson. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Vos réponses ont été l'illustration quasi caricaturale de ce qu'écrivait Michel Crozier: « Les élites, formées à tout savoir, ne savent pas écouter. »

Monsieur le ministre, je vous le confirme: la solution Matra-Daewoo ne passe pas.

Elle a été prise dans la plus extrême opacité par le Président de la République et le Premier ministre. D'ailleurs nous demandons, monsieur le président, une commission d'enquête parlementaire sur la procédure.

La solution Matra-Daewoo fait des vagues. Elle suscite inquiétude et indignation. Syndicats, employés, cadres protestent et se mobilisent. Les milieux économiques eux-mêmes s'émouvent, au point que l'hypothèse d'un « chevalier blanc » a été évoquée.

Monsieur le ministre, le « franc symbolique » ne passe pas. Thomson-Multimedia est l'un des grands atouts de notre industrie nationale: no 1 mondial du multimedia, et no 4 mondial de l'électronique grand public. Elle est particulièrement bien placée dans des secteurs de pointe.

C'est ce patrimoine, ces technologies, ces savoirs et savoir-faire que vous bradez à l'étranger, en y ajoutant 11 milliards de francs au titre d'une recapitalisation que vous n'avez pas faite depuis quatre ans que vous êtes au pouvoir. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Onze milliards, cadeau monstrueux au seul bénéficiaire des Coreens ! Votre décision tourne le dos à la maîtrise, par la nation, d'un secteur aussi important pour l'emploi et l'indépendance nationale qu'est l'électronique. Vous donnez, dans ce domaine, la priorité au tout militaire en sacrifiant l'électronique grand public. C'est suicidaire dans le contexte économique actuel.

Monsieur le ministre, je vous répète l'hostilité du groupe communiste à cette privatisation. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Daniel Picotin. On le savait !

M. Jacques Brunhes. Devant le tollé général qu'elle suscite, je vous demande si vous n'envisagez pas de surseoir à toute décision, de proposer un moratoire et d'ouvrir un grand débat national sur l'avenir de ce secteur. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur Brunhes, je crois qu'à force de raconter des histoires, vous finissez par y croire ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Michel Berson. C'est un peu facile ! Ce n'est pas sérieux !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Pour que vous connaissiez clairement les conditions de la décision qu'a prise le Gouvernement et que vous arrêtiez de dire des contreverités, je vous rappelle que la loi votée par le Parlement a arrêté la liste des entreprises privatisables. Thomson est de celles-là.

Le 22 février, l'opération a été engagée par une décision de cession de gré à gré. Puis un appel d'offres a été

fait auprès des éventuels repreneurs, avec une date butoir - le 16 septembre - pour le dépôt des offres.

M. Michel Berson. Sans transparence !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Deux offres ont été déposées sur le bureau du Premier ministre.

M. Ducamin, expert indépendant (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste), a été nommé pour déterminer les conditions de légalité de l'ensemble de la procédure. La décision sera prise par une commission de privatisation après transmission des deux offres et de la préférence exprimée par le Gouvernement.

Contrairement à ce que vous racontez, ces dossiers ont fait l'objet d'études très attentives de la part du ministre de l'économie et des finances, de la part du ministre de la défense et de la part du ministre de l'industrie.

(Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

M. Jacques Brunhes. Et le Parlement ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Pendant deux mois, presque quotidiennement, nous avons analysé les conditions des deux offres.

M. Henri Emmanuelli. Vous étiez contre !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Nous avons, par un questionnaire écrit, demandé des précisions complémentaires aux deux entreprises qui ont déposé leur offre, de telle manière qu'on puisse en déterminer clairement les conséquences dans les domaines militaire, industriel et financier. Ensuite, il y a eu des auditions.

M. Henri Emmanuelli. Auditions devant qui ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. L'ensemble de ces éléments ont été transmis, avec la préférence du Gouvernement, à la commission de privatisation.

J'ajoute que, contrairement à ce que vous racontez, ce n'est pas la décision d'Untel ou d'Untel; il faut arrêter de dire cela ! (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.) C'est une décision qui engage le Gouvernement à la suite d'un débat qui a eu lieu entre le ministre de l'économie et des finances, le ministre de la défense, le ministre de l'industrie, sous l'autorité du Premier ministre. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

C'est la réalité d'une procédure démocratique qui s'inscrit dans la loi et qui a été menée à son terme !

(Protestations sur les mêmes bancs.)

La commission de privatisation se prononcera et prendra la décision définitive, le Gouvernement en tirera les conséquences à la suite de l'avis conforme de cette commission.

Quant au fait de savoir si d'autres offres peuvent être déposées, la réponse est non puisque le 16 septembre était la date butoir pour déposer des offres sur la reprise de Thomson.

Voilà la réalité et voilà la vérité ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jacques Brunhes.

M. Jacques Brunhes. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, vous avez été interrogé plusieurs fois lors des questions d'actualité sur la privatisation du groupe Thomson. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Vos réponses ont été l'illustration quasi caricaturale de ce qu'écrivait Michel Crozier: « Les élites, formées à tout savoir, ne savent pas écouter. »

Monsieur le ministre, je vous le confirme: la solution Matra-Daewoo ne passe pas.

Elle a été prise dans la plus extrême opacité par le Président de la République et le Premier ministre. D'ailleurs nous demandons, monsieur le président, une commission d'enquête parlementaire sur la procédure.

La solution Matra-Daewoo fait des vagues. Elle suscite inquiétude et indignation. Syndicats, employés, cadres protestent et se mobilisent. Les milieux économiques eux-mêmes s'émouvent, au point que l'hypothèse d'un « chevalier blanc » a été évoquée.

Monsieur le ministre, le « franc symbolique » ne passe pas. Thomson-Multimedia est l'un des grands atouts de notre industrie nationale: no 1 mondial du multimedia, et no 4 mondial de l'électronique grand public. Elle est

particulierement bien placee dans des secteurs de pointe.

C'est ce patrimoine, ces technologies, ces savoirs et savoir-faire que vous bradez a l'etranger, en y ajoutant 11 milliards de francs au titre d'une recapitalisation que vous n'avez pas faite depuis quatre ans que vous etes au pouvoir. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.) Onze milliards, cadeau monstrueux au seul benefice des Coreens ! Votre decision tourne le dos a la maitrise, par la nation, d'un secteur aussi important pour l'emploi et l'independance nationale qu'est l'electronique. Vous donnez, dans ce domaine, la priorite au tout militaire en sacrifiant l'electronique grand public. C'est suicidaire dans le contexte economique actuel.

Monsieur le ministre, je vous repete l'hostilite du groupe communiste a cette privatisation. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Daniel Picotin. On le savait !

M. Jacques Brunhes. Devant le tolle general qu'elle suscite, je vous demande si vous n'envisagez pas de surseoir a toute decision, de proposer un moratoire et d'ouvrir un grand debat national sur l'avenir de ce secteur. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur Brunhes, je crois qu'a force de raconter des histoires, vous finissez par y croire ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Michel Berson. C'est un peu facile ! Ce n'est pas serieux !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Pour que vous connaissiez clairement les conditions de la decision qu'a prise le Gouvernement et que vous arretiez de dire des contreverites, je vous rappelle que la loi votee par le Parlement a arrete la liste des entreprises privatisables. Thomson est de celles-la.

Le 22 fevrier, l'operation a ete engagee par une decision de cession de gre a gre. Puis un appel d'offres a ete fait aupres des eventuels repreneurs, avec une date butoir - le 16 septembre - pour le depot des offres.

M. Michel Berson. Sans transparence !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Deux offres ont ete deposees sur le bureau du Premier ministre.

M. Ducamin, expert independant (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste), a ete nomme pour determiner les conditions de legalite de l'ensemble de la procedure. La decision sera prise par une commission de privatisation apres transmission des deux offres et de la preference exprimee par le Gouvernement.

Contrairement a ce que vous racontez, ces dossiers ont fait l'objet d'etudes tres attentives de la part du ministre de l'economie et des finances, de la part du ministre de la defense et de la part du ministre de l'industrie. (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

M. Jacques Brunhes. Et le Parlement ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Pendant deux mois, presque quotidiennement, nous avons analyse les conditions des deux offres.

M. Henri Emmanuelli. Vous etiez contre !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Nous avons, par un questionnaire ecrit, demande des precisions complementaires aux deux entreprises qui ont depose leur offre, de telle maniere qu'on puisse en determiner clairement les consequences dans les domaines militaire, industriel et financier. Ensuite, il y a eu des auditions.

M. Henri Emmanuelli. Auditions devant qui ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. L'ensemble de ces elements ont ete transmis, avec la preference du Gouvernement, a la commission de privatisation.

J'ajoute que, contrairement a ce que vous racontez, ce n'est pas la decision d'Untel ou d'Untel; il faut arreter de dire cela ! (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.) C'est une decision qui engage le Gouvernement a la suite d'un debat qui a eu lieu entre le ministre de l'economie et des finances, le ministre de la defense, le ministre de l'industrie, sous l'autorite du Premier ministre. (Exclamations sur les memes bancs.)

C'est la realite d'une procedure democratique qui s'inscrit dans la loi et qui a ete menee a son terme !

(Protestations sur les memes bancs.)

La commission de privatisation se prononcera et prendra la decision definitive, le Gouvernement en tirera les consequences a la suite de l'avis conforme de cette commission.

Quant au fait de savoir si d'autres offres peuvent etre deposees, la reponse est non puisque le 16 septembre etait la date butoir pour deposer des offres sur la reprise de Thomson.

Voila la realite et voila la verite ! (Applaudissements sur les bancs du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Brunhes Jacques](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1884

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 1996, page 5853

Réponse publiée le : 24 octobre 1996, page 5853

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 octobre 1996